

Société Canadienne de Psychologie

Nouvelles de l'agrément

CANADIAN
PSYCHOLOGICAL
ASSOCIATIONSOCIÉTÉ
CANADIENNE
DE PSYCHOLOGIE

Un mot de la registraire de la SCP

Dans le présent numéro :

Un mot de la registraire de la SCP	1
Rappel : Date limite pour remettre les rapports annuels — 15 septembre	1
Les normes d'agrément de la SCP ont 30 ans!	2
Bilan du congrès de 2014	2
L'agrément sur le terrain	3
Membres du Jury d'agrément et visiteurs d'installation recherchés	3
Félicitations aux programmes nouvellement agréés	4
Programmes agréés en date de Juillet 2014	4
Communiquez avec nous	4

Comme plusieurs d'entre vous le savent, l'année 2014 marque le 30^e anniversaire des normes d'agrément de la SCP. Depuis leur création, dans les années 1980, le bureau et le Jury d'agrément ont vu leurs activités se développer considérablement. Avec près de 70 programmes actuellement agréés, et plusieurs autres en gestation, il est devenu de plus en plus important de trouver des façons de relayer efficacement l'information entre le Jury d'agrément et les programmes de formation. Cette année anniversaire est donc tout indiquée pour lancer notre nouveau bulletin semestriel.

Nous espérons que vous le trouverez instructif et vous invitons à faire part à vos collègues — autant des programmes agréés que non agréés — des informations qui s'y retrouvent. Nous vous encourageons également à nous transmettre vos suggestions de contenu pour les prochaines éditions du bulletin.

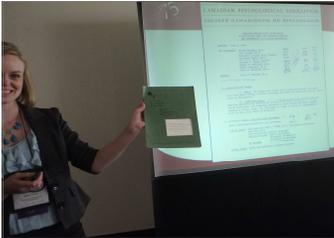
Comme toujours, n'hésitez pas à communiquer avec moi, D^{re} Melissa Tiessen, directrice de la Direction générale de l'éducation et registraire du Jury d'agrément, si vous avez des questions ou des commentaires au sujet de l'agrément. Tél. : 613-237-2144 poste 333 ou agrement@cpa.ca

Rappel : Date limite pour remettre les rapports annuels — 15 septembre

Tous les programmes de psychologie professionnelle agréés par la SCP sont tenus de présenter un rapport annuel, habituellement avant le 1^{er} septembre. **Exceptionnellement** cette année, la date limite a été reportée à la fin de la journée du **lundi 15 septembre 2014**. De plus, pour la première fois cette année, le Jury d'agrément demande à tous les programmes, y compris ceux qui sont en cours d'agrément ou ceux qui doivent être réagréés, de soumettre les nouveaux tableaux de déclaration des informations communiquées au public. Nous espérons que, avec le temps, ces tableaux fourniront à tous les étudiants potentiels un portrait complet de chaque programme. En outre, les données rassemblées dans ces tableaux permettront au bureau d'agrément de fournir à l'Institut canadien d'information sur la santé (ICIS) — et à notre profession dans son ensemble — l'information la plus précise qui soit sur les étudiants diplômés dans le champ de la psychologie professionnelle.

Les modèles et les tableaux mis à jour se trouvent sur le site Web de la SCP, à l'adresse <http://www.cpa.ca/agrement/ressources/>. Nous mettons également à la disposition des programmes un document de référence, qui donne des réponses aux questions posées sur les données requises dans les nouveaux tableaux. Nous continuerons de mettre à jour ce document de référence au fur et à mesure que de nouvelles questions seront posées; nous vous demandons donc de le consulter régulièrement.

Les normes d'agrément de la SCP ont 30 ans!



*D^{re} Melissa Tiessen
montre le premier
manuel d'agrément de la
SCP et le procès-verbal
de la première réunion
du Jury d'agrément,
en juin 1984*

Au 75^e congrès annuel de la SCP, qui a eu lieu à Vancouver, en Colombie-Britannique, le Jury d'agrément a organisé une célébration spéciale dans le but de reconnaître, non seulement le 30^e anniversaire des normes d'agrément de la SCP, mais aussi les contributions remarquables apportées, au cours des années, par tous les membres du Jury d'agrément, visiteurs d'installation et directeurs de la formation. La réception, qui a attiré plus de 50 personnes de partout au pays, a été une belle occasion de rencontrer d'anciens et de nouveaux amis, et de se rappeler l'évolution de l'agrément à la SCP. (Voir le cheminement de l'agrément à la section du site Web de la SCP consacrée à l'agrément : <http://www.cpa.ca/agrement/ressources/>.)

Le point saillant de la célébration a été la cérémonie de remise de prix spéciaux, visant à reconnaître tout spécialement l'apport des membres « fondateurs » du Jury d'agrément, en 1984, notamment :

**D^{rs} Harvey Brooker, John Conway, Kenneth Craig, Anna Beth Doyle,
Henry Edwards, Terrence Hogan (à titre posthume), Tim Hogan,
Mireille Mathieu, Bob Robinson, Michel Sabourin et Janet Stoppard**

Leur engagement, pendant toutes ces années, à l'égard de l'application de normes de qualité rigoureuses dans la formation des psychologues professionnels a jeté des bases solides, dont le milieu de la formation en psychologie au Canada peut être très fier!

Enfin, le Jury d'agrément a profité de cette occasion pour souligner la relation privilégiée qu'entretiennent la SCP et l'APA, en reconnaissant, en particulier, la D^{re} Susan Zlotlow, directrice de l'Office of Program Consultation and Accreditation de l'APA. La D^{re} Zlotlow prend sa retraite de l'APA à la fin de 2014 et, pour l'occasion, le Jury d'agrément lui a remis un petit cadeau de départ (dont l'adhésion à la SCP!) afin de souligner ses nombreuses années de collaboration avec la SCP, et le soutien qu'elle a apporté à notre association.



*Quatre des membres
fondateurs du Jury :
D^{rs} John Conway,
Henry Edwards,
Bob Robinson, et
Harvey Brooker*

Bilan du congrès de 2014

Le bureau d'agrément de la SCP a été très occupé, pendant le congrès de Vancouver, par la foule d'activités qu'il y proposait. En plus de la célébration du 30^e anniversaire, le Jury d'agrément a tenu une réunion d'échange, un atelier de formation pour les visiteurs d'installation ainsi qu'une séance portant sur l'évaluation de programme et l'amélioration de la qualité. En outre, la chef de la direction de la SCP, la D^{re} Karen Cohen, ainsi que la registraire, ont participé à une activité organisée par la Section de la psychologie industrielle/organisationnelle, pendant laquelle différentes questions concernant l'agrément des programmes de formation en psychologie industrielle/organisationnelle ont été abordées.

Veuillez vous rendre à la section du site Web de la SCP consacrée à l'agrément (<http://www.cpa.ca/agrement/ressources/>) pour accéder à la série de diapositives présentées pendant la réunion d'échange et la séance sur l'évaluation de programme. Nous avons également incorporé des questions et des commentaires venant de l'auditoire afin de rendre compte de l'intégralité de la discussion aux personnes qui n'ont pu y assister.

L'agrément sur le terrain

Cette section du bulletin se veut une tribune visant à faire connaître différentes perspectives sur l'important travail que constitue l'agrément des programmes de formation. Le premier article de cette rubrique a été rédigé gracieusement par **Sarah Fletcher**, qui fait en ce moment un stage au siège social de la SCP et épaula le bureau d'agrément dans ses activités quotidiennes.

Depuis toujours, le congrès est un moment marquant pour moi. C'est un événement extraordinaire, fait de rencontres et d'échanges, où le milieu de la psychologie a l'occasion de transférer son savoir; c'est un moyen facile d'établir des liens dans le milieu et une fin de semaine extraordinairement enrichissante et revigorante. Le 75^e congrès annuel de la SCP avait une signification toute spéciale pour moi, car c'était la première fois que j'y participais en tant qu'employée du congrès, et non comme déléguée. J'ai eu la chance de travailler, principalement, pour le bureau d'agrément et, à ce titre, j'ai eu le plaisir d'assister à la plupart des réunions et activités que celui-ci avait prévues.

C'était fascinant de se retrouver de l'autre côté du rideau. Mes années d'études n'étant pas si lointaines, j'ai appris avec intérêt les processus que suivent les programmes de doctorat et d'internat pour chercher sans cesse à s'améliorer et j'ai pris conscience du travail qu'ils accomplissent dans l'intérêt de leurs étudiants et de leurs internes. J'étais également ravie de prendre un peu de recul par rapport aux procédures quotidiennes, plus simples, que nous accomplissons au bureau d'agrément, d'avoir une vue d'ensemble de l'agrément et de me rappeler à quoi sert l'agrément et pourquoi il est si important.

Pour moi, le point culminant du congrès a été la célébration du 30^e anniversaire. Je suis fière du travail que nous faisons, et ce fut un honneur pour moi de rencontrer quelques membres fondateurs du système d'agrément créé par la SCP au Canada. Prendre le temps d'apprécier l'histoire et constater le chemin parcouru ont été aussi des moments inspirants, qui nous redonnent de l'énergie pour accomplir le travail à venir. Puisseons-nous en réaliser autant dans les 30 prochaines années!

Membres du Jury d'agrément et visiteurs d'installation recherchés

Il y a actuellement des places disponibles au Jury d'agrément pour les nouveaux membres qui souhaitent s'y joindre en 2014-15. Nous incitons vivement tous les psychologues des programmes de formation agréés à songer à se joindre au Jury d'agrément pour un mandat de trois ans. Le travail est parfois complexe, mais extrêmement gratifiant. Le Jury d'agrément a surtout besoin de personnes bilingues, qui sont associées à un programme de doctorat, plus précisément dans le domaine du counselling ou de la psychologie scolaire.

De même, on a toujours besoin de visiteurs d'installation supplémentaires. Pour rendre plus accessible la formation offerte aux visiteurs d'installation, le Jury se fera un plaisir d'organiser un atelier de formation dans votre établissement. Même si vous ne vous sentez pas prêt à agir comme visiteur d'installation, l'atelier donne un bon aperçu du processus d'agrément, dont bénéficiera tout le personnel du programme de formation. Veuillez communiquer avec le bureau d'agrément si vous voulez savoir comment devenir membre du Jury d'agrément ou visiteur d'installation. Veuillez également nous contacter si vous souhaitez aider à l'évaluation d'une courte formation en ligne offerte aux visiteurs d'installation.



Sarah Fletcher

« Être une visiteur d'installation m'a permis de voir, de première main, les possibilités de formation dans une autre université. Rencontre avec des étudiants, des professeurs, et les autres visiteurs d'installation a également fourni une occasion unique de connaître les perspectives et les idées des autres dans notre domaine. J'ai trouvé que c'était une expérience extrêmement enrichissante et stimulante professionnellement, que je recommande vivement à d'autres. »

*D^e Karen Dyck,
lors de sa première
visite d'installation*

Félicitations aux programmes nouvellement agréés

Au cours de la dernière année scolaire, le Jury d'agrément de la SCP a été heureux d'accorder l'agrément initial de trois nouveaux programmes d'internat :

Programme d'internat en psychologie, Service correctionnel du Canada (région de l'Ontario)

Annapolis Valley Health Authority, résidence en vue du doctorat en psychologie

Programme d'internat en vue du doctorat en psychologie clinique, Reach Out Centre for Kids (ROCK)

Les nouveaux programmes qui envisagent présentement d'obtenir l'agrément sont invités à communiquer avec le bureau d'agrément pour avoir plus de détails sur le calendrier, les frais et les auto-évaluations. En outre, des renseignements généraux sur l'agrément sont disponibles à l'adresse suivante : <http://www.cpa.ca/agrement/FAQ/>

Nous recommandons vivement aux nouveaux programmes de se mettre en contact avec le Conseil canadien des programmes de psychologie professionnelle (CCPPP), qui est une excellente source de mentorat et met à la disposition des programmes universitaires plusieurs ressources utiles : <http://www.cpppp.ca>

Programmes agréés en date de juillet 2014

	Programmes doctoraux	Programmes d'internat
Psychologie clinique	25	29 (2 inactif)
Psychologie du counseling	5	3
Psychologie scolaire	2	0
Neuropsychologie clinique	1	3
TOTAL	33	35

Communiquez avec nous

Société Canadienne de Psychologie
141, avenue Laurier Ouest, Suite 702
Ottawa, ON K1P 5J3

Téléphone : 613-237-2144 ou 1-888-472-0657 x 333 ou x 328
Télécopieur : 613-237-1674
Courriel : agrement@cpa.ca

CANADIAN
PSYCHOLOGICAL
ASSOCIATION



SOCIÉTÉ
CANADIENNE
DE PSYCHOLOGIE

Rendez-vous sur notre site web au : www.cpa.ca/agrement